

BRODEUR, HOTTE — Avocats

Johanne Brodeur, Ad. E. | Marie-Andrée Hotte | Nancy Lemaire | Stéphane Forest

Le 1^{er} septembre 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
800, Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2016-2017

N/D : DG-186

V/D : R-3933-2015

Chère consœur,

Nous faisons suite aux commentaires du Distributeur du 27 août 2015 sur les demandes d'intervention des 15 intéressés à la demande tarifaire 2016-2017.

L'UPA n'est pas certaine de bien saisir la portée des propos du Distributeur quant à la pertinence de son intervention.

Dans ses commentaires concernant les demandes d'intervention de l'APCHQ, de l'AREQ et de l'UPA, le Distributeur mentionne qu'il s'est engagé à discuter « de différents sujets (tels les indicateurs de qualité de service) avec certains intervenants... ».

Le Distributeur indique que les discussions se poursuivent soit en rencontre individuelle, soit en comité de liaison, notamment avec l'UPA. Il allègue qu'il n'est pas souhaitable de reprendre dans ce dossier ou à l'occasion des audiences publiques, les discussions sur « ces sujets ». Il conclut en s'étonnant des demandes d'intervention de ces intéressés (dont l'UPA) compte tenu de ses efforts de consultation.

D'une part, les sujets apparaissant aux paragraphes 13 a), c), d) et e) de la demande d'intervention de l'UPA n'ont fait l'objet d'aucune discussion en Comité de liaison.

D'autre part, bien que certains échanges aient eu lieu en Comité de liaison sur le sujet des *mesures visant les exploitations agricoles (13 b)*, les informations obtenues par l'UPA du Distributeur suscitent encore certains questionnements. Rappelons que l'objectif initial de l'analyse faite par le Distributeur de la rentabilité de ces tarifs (DT, électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse) était d'améliorer l'offre tarifaire. Les réponses demandées par l'UPA dans son intervention permettront donc à la Régie de mieux comprendre l'évolution de ces mesures et de commander d'autres analyses, le cas échéant.

Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone : 450 679-0251
Télécopieur : 450 679-8454



L'Union réitère la pertinence ainsi que son intérêt à intervenir sur l'ensemble des sujets mentionnés aux paragraphes 13 et suivants de sa demande d'intervention déposée le 19 août 2015.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

BRODEUR, HOTTE, AVOCATS



Marie-Andrée Hotte, avocate

MAH/gl

